

RCF SOLIDARITE

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

7 place Saint-Irénée
69321 LYON Cedex 05

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

SOMMAIRE

	<i>Pages</i>
➤ RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS	3
➤ COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2023	6

* * *

RCF SOLIDARITE

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
7 place Saint-Irénée
69321 LYON Cedex 05

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'assemblée générale,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association RCF SOLIDARITE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

2.1 Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

2.2 Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

2.3 Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne l'évaluation des fonds dédiés restant à engager à la clôture de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

3. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

4. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

5. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne,
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne,
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels,

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier,
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Pour In Extenso Auvergne Rhône Alpes
Commissaire aux comptes

Signé par Laurent Simo
Le 01/07/24

ID: tx_Mxgk5yOKBD2r

In Extenso
signature électronique

Laurent SIMO

**COMPTES ANNUELS
AU 31 DÉCEMBRE 2023**

RCF SOLIDARITE

7, Place Saint-Irénée 69321 LYON Cedex 05

Ex 31/12/2023

Bilan et Resultat Association

RCF SOLIDARITE		BILAN ACTIF					
Période du 01/01/2023 au 31/12/2023		Présenté en Euros					
ACTIF	Exercice clos le				Exercice précédent		
	31/12/2023 (12 mois)				31/12/2022 (12 mois)		
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%	
ACTIF IMMOBILISE							
Immobilisations incorporelles							
· Frais d'établissement							
· Frais de recherche et développement							
· Donations temporaires d'usufruit							
· Concessions, brevets, licences, Marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires							
· Fonds commercial							
· Autres immobilisations incorporelles	17 011	17 011					
· Immobilisations incorporelles en cours							
· Avances et acomptes							
Immobilisations corporelles							
· Terrains							
· Constructions							
· Installations techniques, matériel & outillage industriels							
· Autres immobilisations corporelles							
· Immobilisations corporelles en cours							
· Avances & acomptes							
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés							
Immobilisations financières							
· Participations et Créances rattachées	76		76	0,00	76	0,00	
· Autres titres immobilisés	2 071		2 071	0,05			
· Prêts					1 110	0,02	
· Autres							
TOTAL (I)	19 158	17 011	2 148	0,05	1 186	0,02	
ACTIF CIRCULANT							
Stocks et en-cours							
Avances et acomptes versés sur commandes					54 717	1,00	
Créances							
· Créances clients, usagers et comptes rattachés							
· Créances reçues par legs ou donations							
· Autres	454 741	100 769	353 973	8,96	302 190	6,00	
Valeurs mobilières de placement	1 000 000		1 000 000	25,36			
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	2 580 468		2 580 468	65,43	4 670 084	92,75	
Charges constatées d'avance	7 262		7 262	0,18	6 993	0,14	
TOTAL (II)	4 042 471	100 769	3 941 703	99,95	5 033 984	99,98	
Frais d'émission des emprunts (III)							
Primes de remboursement des emprunts (IV)							
Ecart de conversion Actif (V)							
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	4 061 630	117 779	3 943 850	100,00	5 035 170	100,00	

RCF SOLIDARITE

7, Place Saint-Irénée 69321 LYON Cedex 05

Ex 31/12/2023

RCF SOLIDARITE		BILAN PASSIF	
Période du 01/01/2023 au 31/12/2023		Présenté en Euros	
PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
FONDS PROPRES			
Fonds propres sans droit de reprise			
. Fonds propres statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit de reprise			
. Fonds statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
Ecart de réévaluation			
Réserves			
. Réserves statutaires ou contractuelles	1 410 921	35,78	969 662 19,26
. Réserves pour projet de l'entité			
. Autres			
Report à nouveau			
Excédent ou déficit de l'exercice	-636 464	-16,13	441 259 8,76
Situation nette (sous total)	774 457	19,64	1 410 021 28,02
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Provisions réévaluées			
TOTAL (I)	774 457	19,64	1 410 921 28,02
FONDS REPORTES ET DEDIES			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés	2 637 208	66,67	3 058 041 60,73
TOTAL (II)	2 637 208	66,67	3 058 041 60,73
PROVISIONS			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
DETTES			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 341	0,03	95 729 1,00
Emprunts et dettes financières diverses			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	43 511	1,10	89 309 1,77
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales	6 118	0,16	812 0,02
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	481 216	12,20	368 540 7,32
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			11 818 0,23
TOTAL (IV)	532 186	13,49	566 208 11,26
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	3 943 850	100,00	5 035 170 100,00
ENGAGEMENTS REÇUS			
Legs nets à réaliser :			
- acceptés par les organes statutairement compétents			
- autorisés par l'organisme de tutelle			
Dons en nature restant à vendre			
ENGAGEMENTS DONNÉS			

RCF SOLIDARITE	COMPTE DE RÉSULTAT
Période du 01/01/2023 au 31/12/2023	Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%
	Total	%	Total	%	Variation	%	
PRODUITS D'EXPLOITATION:							
Cotisations	240		100		140	140,00	
Ventes de biens et services							
- Ventes de biens							
- dont ventes de dons en nature							
- Ventes de prestations de services	56 743		56 333		410	0,73	
- dont parrainages							
Produits de tiers financeurs							
- Concours publics et subventions d'exploitation							
- Versements des fondateurs ou consommations/dotation consommable							
- Ressources liées à la générosité du public							
- Dons manuels	3 639 077		3 483 218		155 859	4,47	
- Mécénats	252 959		399 831		-146 872	-36,72	
- Legs, donations et assurances-vie							
- Contributions financières	900 973		957 165		-56 192	-5,86	
Reprises sur amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charges	67 353		67 353		N/S	N/S	
Utilisations des fonds dédiés	2 586 101		1 994 391		591 710	29,67	
Autres produits	7 561		272		7 289	N/S	
Total des produits d'exploitation (I)	7 511 007		6 891 309		619 698	9,09	
CHARGES D'EXPLOITATION:							
Achats de marchandises							
Variations stocks							
Autres achats et charges externes	1 233 496		875 775		357 721	40,85	
Aides financières	4 704 899		3 182 371		1 522 528	47,84	
Impôts, taxes et versements assimilés							
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	72 486		28 205		44 281	157,00	
Dotations aux provisions							
Reportis en fonds dédiés	2 165 269		2 365 210		-199 941	-8,44	
Autres charges	10		2 186		-2 176	-99,53	
Total des charges d'exploitation (II)	8 176 161		6 453 747		1 722 414	209,00	
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-665 153		437 562		-1 102 715	-252,00	
PRODUITS FINANCIERS:							
De participations							
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif							
Autres intérêts et produits assimilés	35 226		4 569		30 657	670,94	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges							
Différences positives de change							
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement							
Total des produits financiers (III)	35 226		4 569		30 657	670,94	
CHARGES FINANCIERES:							
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions							
Intérêts et charges assimilés	419		60		359	594,33	
Différences négatives de change							
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements							
Total des charges financières (IV)	419		60		359	859,33	
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	34 807		4 509		30 298	671,95	

RCF SOLIDARITE

7, Place Saint-Irénée 69321 LYON Cedex 05

Ex 31/12/2023

RCF SOLIDARITE	COMPTE DE RÉSULTAT
Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 Présenté en Euros	

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation absolue 12 mois)	%
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	-630 346	442 071	-1 072 417	-242,58
PRODUITS EXCEPTIONNELS:				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (V)				
CHARGES EXCEPTIONNELLES:				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VI)				
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)				
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	6 118	812	5 306	653,45
Total des produits (I + III + V)	7 546 234	6 895 878	650 356	9,43
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	8 182 698	6 454 619	1 728 079	26,77
EXCEDENT OU DEFICIT	-636 464	441 259	-1 077 723	-244,23
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
PRODUITS :				
Dons en nature	960	1 890		
Prestations en nature	8 010	8 010		
Bénévolat	67 000	65 000		
TOTAL	75 970	74 900		
CHARGES :				
Secours en nature	960	1 890		
Mise à disposition gratuite de biens et services				
Prestations	8 010	8 010		
Personnel bénévole	67 000	65 000		
TOTAL	75 970	74 900		

ANNEXE

Annexe association

PREAMBULE

RCF Solidarité est une association qui pour activité :

- Soutenir les radios chrétiennes et toute initiative radiophonique s'inspirant des principes chrétiens dans son œuvre d'évangélisation par tous moyens appropriés,
- Procéder par tous les moyens à la collecte de fonds visant à favoriser les développements de l'activité d'intérêt social des radios chrétiennes,
- Promouvoir et porter assistance directe ou indirecte aux radios chrétiennes, à ses membres ou aux associations de radios d'inspiration chrétienne favorisant le respect des droits de l'homme, la fraternité, la solidarité et la communication sociale de proximité

L'exercice social clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 3 943 850,00 E.

Le résultat net comptable est un déficit de 636 464,15 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Nous n'avons pas identifié de fait significatif susceptible d'être mentionné dans l'annexe aux comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

METHODE GENERALE

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe d'image fidèle (PCG, art 120-1), conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité (PCG, art 120-1),
- continuité de l'activité (PCG, art 120-1),
- régularité (PCG, art 120-2),
- sincérité (PCG, art 120-2),
- importance relative (PCG, art 120-2), - prudence (PCG, art 120-3).

Méthode d'évaluation :

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en Euro.

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés (ou sont directement inscrits en charges) dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

Amortissement et dépréciation de l'actif :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Type	Durée
Investissements Incorporels	03 ans
Matériaux de bureau et informatiques	05 ans

Créances :

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

Valeurs mobilières de placement :

Les VMP, sont évaluées à leur coût d'achat. A la clôture de l'exercice, si la valeur liquidative est inférieure à la valeur d'entrée, une provision pour dépréciation sera comptabilisée, égale à la moins - value latente.

Contributions volontaires :

L'association bénéficie des contributions volontaires suivantes au titre de son activité en 2023:

- Mécénat de compétence pour 8 010 €
- Dons en nature pour 960 €

Ces contributions sont valorisées au cout de revient du don.

Par ailleurs, le bénévolat a fait l'objet d'une estimation sur base des déclarations réalisées par les bénévoles pour aboutir à un montant total de 67600 € (temps estimés selon temps passés et SMIC)

Fiscalité :

L'association n'est pas assujettie aux impôts commerciaux.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Immobilisations

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	17 011			17 011
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	76	2 071		2 148
TOTAL	17 087	2 071 962		19 158

Amortissements

Immobilisations amortissables	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	17 010			
TOTAL I	17 010			
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui Installations générales, agencements				
Installations techniques, matériel, outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles Installations générales, agencements divers Matériel de transport Matériel de bureau et informatique Emballage récupérables et divers				
TOTAL II				
TOTAL GENERAL (I+II)				

RCF SOLIDARITE

7, Place Saint-Irénée 69321 LYON Cedex 05

Ex 31/12/2023

Etat des créances et charges constatées d'avance

Créances	Montant brut	Echéances jusqu'à 1 an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé:			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres créances			
Créances de l'actif circulant:			
Créances usagers			
Autres créances	242 188	242 188	
Charges constatées d'avance	7 262	7 262	
TOTAL	248 450	248 450	

Etat des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	
Subventions/financements	
Autres produits à recevoir	113 386
TOTAL	113 386

Etat des provisions pour dépréciation des éléments de l'actif

Créances	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Stocks et en-cours				
Compte de tiers	33 064	49 595		113 386
Comptes financiers				
TOTAL	33 064	49 595		113 386

Annexe association (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation					
Dont générosité du public					
Réserves	969 662		441 259		1 410 921
Dont générosité du public					
Report à nouveau					
Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	441 259	-441 259		636 464	-636 464
Dont générosité du public					
Situation nette	1 410 921	441 259	441 259	636 464	774 457
Situation nette dont générosité du public					
Fonds propres consommables					
Dont générosité du public					
Subventions d'investissement					
Dont générosité du public					
Provisions réglementées					
Dont générosité du public					
TOTAL	1 410 921				774 457
TOTAL dont générosité du public					

Fonds dédiés

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau récapitulatif ci-après comportant les montants suivants :

- Solde du montant dédié aux Radios locales : 2 637 208 €

Variation des fonds dédiés	A l'ouverture	Reports (689)	Utilisations : Montant global (789)	Utilisations : Dont remboursements	Transferts	À la clôture : Montant global	A la clôture : Dont fonds à des projets sans dépenses au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Contributions financières d'autres organismes	6 168					6 168	
Ressources liées à la générosité du public	3 051 873	2 165 269	2 586 101			2 631 040	
TOTAL	3 058 041	2 165 269	2 536 101			2 637 208	

Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Établissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	43 511	43 511		
Dettes fiscales et sociales	6 118	6 118		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	382 050	382 050		
Produits constatés d'avance	0			
TOTAL	431 679	431 679		

Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses Fournisseurs	
	8 343
Dettes fiscales et sociales	
Autres dettes	250
TOTAL	8 593

Annexe association (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des plus haut dirigeants

Les trois plus hauts cadres dirigeants de l'association sont des membres bénévoles du Conseil d'administration et ils n'ont perçu aucune rémunération au titre de l'exercice 2023

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 4 150 €.

RCF SOLIDARITE

7, Place Saint-Irénée 69321 LYON Cedex 05

Ex 31/12/2023

RCF SOLIDARITE exercice 31/12/2023

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	3 992 275,19	3 992 275,19	4 000 148,50	4 000 148,50
1.1 Colisations sans contrepartie	240,00	240,00	3 883	3 883
1.2 Dons, legs et mécénat	035,19	035,19	048,50	048,50
Dons manuels	3 639 075,77	3 639 075,77	3 483 217,50	3 483 217,50
Legs, donations et assurances-vie		0,00		0,00
Mécénat	252 959,42	252 959,42	399 831,00	399 831,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	100 000,00	100 000,00	117 000,00	117 000,00
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	963 074,37		901 338,28	
2.1 Colisations avec contrepartie	0,00		0,00	
2.2 Parrainage des entreprises	0,00		0,00	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	0,00		0,00	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	963 074,37		901 338,28	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	0,00		0,00	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	4 782,27	4 782,27	0,00	0,00
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	2 586 101,78	2 586 101,78	1 994 391,23	1 994 391,23
TOTAL	7 546 233,61	6 583 159,24	6 895 878,01	5 994 539,73
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES ou DEPENSES OPERATIONNELLES	4 534 223,91	4 534 223,91	3 248 940,22	3 248 940,22
1.1 Réalisées en France	4 534 223,91	4 534 223,91	3 248 940,22	3 248 940,22
Actions réalisées par l'organisme	3 721 368,98	3 721 368,98	2 955 928,22	2 955 928,22
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	812 854,93	812 854,93	293 012,00	293 012,00
1.2 Réalisées à l'étranger	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions réalisées par l'organisme	0,00	0,00	0,00	0,00
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à	0,00	0,00	0,00	0,00

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger		
Secours en nature				
Mises à disposition gratuites de biens	960,00		0,00	0,00
Prestations de services	8 010,00			
Personnel bénévole	19 000,00		30 000,00	18 000,00
TOTAL	27 970,00	0,00	30 000,00	18 000,00
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	297 837,73	297 837,73	180 110,02	180 110,02
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	122 126,86	122 126,86	78 834,23	78 834,23
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	175 710,87	175 710,87	101 275,79	101 275,79
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	1 106 762,82	1 106 762,82	631 342,41	631 342,41
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	72 486,30	72 486,30	28 204,80	28 204,80

AD REALIS

Page 24

RCF SOLIDARITE 7. Place Saint-Irénée 69321 LYON Cedex 05 Ex 31/12/2023

5 - IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	6 118,00		012,00	
6 - REPORTS EN FONDSDÉDIÉS DE L'EXERCICE	2 165 269,00	2 165 269,00	2 365 209,78	2 365 209,78
TOTAL	8 182 697,76	8 182 697,76	6 454 619,23	6 454 619,23
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-636 464,15	-636 464,15	441 258,78	441 258,78

RCF SOLIDARITE EX 31/12/2023

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (LOI N°91-772 DU 7 AOÛT 1991)

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES ou DEPENSES OPERATIONNELLES	4 534 223,91	3 248 940,22	1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	3 992 275,19	4 000 148,50
1.1 Réalisées en France	4 534 223,91	3 248 940,22	1.1 Cotisations sans contrepartie	240,00	100,00
- Actions réalisées par l'organisme	3 721 366,99	2 955 929,22	1.2 Dons, legs et mécénats	3 992 035,19	3 983 048,50
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agréés en France	812 856,93	293 012,00	- Dons manuels	3 639 075,77	3 483 217,50
1.2 Réalisées à l'étranger	0,00	0,00	- Legs, donations et assurances-vie	0,00	0,00
- Actions réalisées par l'organisme	0,00	0,00	- Mécénats	252 959,42	399 831,00
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agréés à l'étranger	0,00	0,00	1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	100 000,00	117 000,00
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	297 837,73	180 110,02			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	122 126,86	78 834,23			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	175 710,87	101 275,79			
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	1 112 880,82	631 342,41			
TOTAL DES EMPLOIS	5 944 942,46	4 060 392,65	TOTAL DES RESSOURCES	3 992 275,19	4 000 148,50
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	72 486,30	28 204,80	2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	4 782,27	0,00
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	2 165 269,00	2 365 209,78	3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	2 586 101,76	1 994 391,23
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	0,00	0,00	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	1 599 638,82	489 267,50
TOTAL	8 182 697,76	6 453 807,23	TOTAL	8 182 697,76	6 453 807,23
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	0,00	0,00
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	0,00	0,00
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	0,00	0,00
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	0,00	0,00
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	EXERCICE N-1	EXERCICE N	EXERCICE N-1	

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE
(-) Utilisation
(+) Report
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE

EMPLOIS DE L'EXERCICE	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES DE L'EXERCICE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	27 970,00	20 389,00	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	74 460,00	65 000,00
Réalisées en France	27 970,00	20 389,00	Bénévolat	67 000,00	65 000,00
Réalisées à l'étranger	0,00	0,00	Prestations en nature	0,00	0,00
			Dons en nature	8 460,00	9 498,00
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	30 000,00	32 275,00			
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	18 000,00	21 934,00			
TOTAL	75 970,00	74 598,00	TOTAL	75 970,00	74 498,00

Pour mémoire, rappel du tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public